

Repérage dans un bar-brasserie : quelques pistes

- Privilégier certains horaires :
 - proche de midi pour constater éventuellement une activité de restauration (nombre de couverts) ;
 - en plein après-midi dans une zone touristique pour constater l'existence et la fréquentation d'une terrasse ;
 - entre 8 H et 9 H pour un établissement proche d'un lycée ;
- Examiner les locaux de l'extérieur, puis de l'intérieur s'il est possible d'y pénétrer (commerce par exemple) taille, agencements, rénovations récentes...
- Prendre note des moyens d'exploitation (véhicules, plaques d'immatriculation, inscriptions publicitaires, présence d'une caisse enregistreuse dans un commerce, utilisation ou pas de cette caisse, fréquentation, prix pratiqués, menus affichés pour la restauration, existence d'une licence débit de boisson affichée etc ...).

Dans un contexte de discrétion, il est parfois judicieux d'utiliser son téléphone portable (par le biais de la messagerie), afin de recenser des noms ou des numéros de plaques de véhicules, ceci de manière discrète et anodine.

- Chercher également à remarquer tout élément extérieur ou intérieur « anormal » en relation avec le type d'activité officielle ou d'activité masquée.

Exemple : présence de produits ou de machines suspectes pouvant révéler une activité parallèle non déclarée.